**MRC des Chenaux**

630, rue Principale
Saint-Luc-de-Vincennes, QC
G0X 3K0

Téléphone :
(819) 295-5115

Télécopieur :
(819) 295-5117

Sans frais :
1 866 295-5115

06 AVR. 2011

06 AVR. 2011

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS
Déposé le 13 avril 2011
No. : CRC-028
Secrétaire

Saint-Luc-de-Vincennes, le 4 avril 2011

Madame Noëlla Champagne
Députée de Champlain
278, rue Saint-Laurent
Trois-Rivières
(Québec) G8T 6G7

**Objet : Politique familiale de la MRC des Chenaux, besoin d'appuis**

Madame,

Comme vous le savez sûrement, depuis cinq ans, la MRC des Chenaux est impliquée à fond dans une démarche de politique familiale grâce à l'appui financier de ses municipalités, du ministère de la Famille et des Aînés et du Pacte rural. Elle s'est ainsi engagée à placer les familles au cœur de ses préoccupations et décisions et à contribuer à l'enrichissement de leur qualité de vie. Compte tenu de nos populations vieillissantes, un enjeu important de ce processus est, de favoriser l'établissement de nouvelles familles, la rétention des familles actuelles et le maintien des jeunes dans la MRC.

Voici un rappel des étapes franchies :

- Juin 2006 à mai 2008 - Élaboration de la politique familiale et des 11 plans d'action (1 par municipalité et 1 pour l'ensemble de la MRC)
- Mai 2008 - Lancement de la politique
- Mai 2008 à décembre 2010 - Mise en œuvre des plans d'action

Les municipalités ont fait le choix de travailler en collégialité pour se supporter mutuellement dans les démarches locales et trouver des solutions d'ensemble aux besoins qui transcendent les frontières municipales. Cette démarche a pris beaucoup d'importance dans notre territoire. Elle a généré une importante mobilisation et un sentiment de fierté face aux actions réalisées et à l'ancrage d'un partenariat inter municipal.

Aujourd'hui, alors que nos plans d'action sont arrivés à échéance en décembre dernier, nous pouvons dire *mission accomplie!* La très grande majorité des actions prévues ont été réalisées. Voici quelques exemples parmi une longue liste : accès gratuit au Parc de la Rivière Batiscan en échange du support financier des municipalités, création d'un réseau loisir, production de programmations intermunicipales de loisirs, augmentation du nombre de terrains pour la construction résidentielle, aménagement de jeux d'eau, mise en place de mesures d'accueil des nouvelles familles, augmentation de l'information adressée aux familles.

Batiscan
Champlain
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Saint-Luc-de-Vincennes
Sainte-Maxime
Saint-Narcisse
Saint-Prosper
Saint-Stanislas

Nous voici maintenant prêts pour **une nouvelle étape : la mise à jour de la politique**. Nous devrons réviser la politique à la lumière des dossiers d'actualité et des nouveaux besoins exprimés par les familles. Tenant compte du nombre d'aînés dans nos municipalités et des incitatifs du ministère de la Famille et des Aînés, les municipalités se sont aussi également mises d'accord pour intégrer à ce processus une **démarche Municipalité amie des aînés**. Les conseillers responsables et les comités famille de chaque municipalité sont prêts à se lancer dans cette nouvelle étape.

Au début de décembre 2010, neuf des dix municipalités et la MRC faisait parvenir, dans un envoi commun, au ministère de la Famille et des Aînés des demandes pour bénéficier de financement dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés (Batiscan, Champlain, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prosper-de-Champlain, Saint-Stanislas). Cette aide financière permettra d'engager une personne à temps plein pour coordonner la démarche et supporter tous ses acteurs. À ce jour, nous sommes toujours sans réponse.

Nous nous trouvons dans un « vide » entre deux plans d'action. L'avancement de la démarche de politique familiale se trouve actuellement en bonne partie suspendue dans l'attente d'une réponse du ministère. Nous sommes inquiets que cette période d'interruption, si elle se prolonge, altère sérieusement la mobilisation des personnes impliquées dans chaque municipalité et le dynamisme du processus. De plus le prolongement de cette attente a également des impacts importants sur le budget de la MRC qui doit prévoir, en attendant, les montants nécessaires pour défrayer le maintien d'une coordinatrice.

Nous désirons donc par la présente vous transmettre notre souci et notre souhait que nos dossiers soient étudiés prestement. Nous vous demandons, dans la mesure de vos capacités, d'intercéder pour activer la réception d'une réponse à la demande de financement de la MRC et de ses municipalités.

Recevez l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Gérard Bruneau
Préfet de la MRC des Chenaux